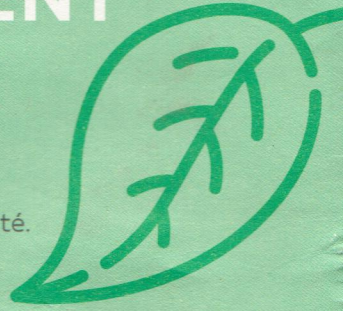


# NOUVEAU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FDD)



## COMMENT?

Grâce à une taxe de 0.2 ct/kWh sur la facture d'électricité.

## BÉNÉFICAIRES?

La population à qui environ CHF 100'000.- vont être redistribués chaque année sous forme d'aides financières pour plus de durabilité.

## QUELLES MESURES SUBVENTIONNÉES?

- › Potagers urbains participatifs
- › Plantation de haies vives indigènes et d'arbres majeurs
- › Permis de végétaliser sur l'espace public
- › Restauration collective et privée durable
- › Vaisselle réutilisable pour manifestation
- › Projet pédagogique sur le développement durable
- › Engagement pour la biodiversité (ruchers, hôtels à insectes, biotopes)

Le programme définitif des aides financières vous sera transmis début février 2020.



## POINT IMPORTANT:

vosre facture d'électricité va baisser en 2020  
grâce à l'adaptation des tarifs lausannois!



Contact: 021 622 73 51 ou [durable@prilly.ch](mailto:durable@prilly.ch)

 VILLE DE  
**PRILLY**